

Numéro spécial mars 2011

LETTRE DU GRAINE

Revue d'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes

**EDUQUER
A L'ENVIRONNEMENT :
L'AFFAIRE DE TOUS**

Sommaire



Groupe Régional d'Animation
et d'Initiation à la Nature
et à l'Environnement

L'AFFAIRE DE QUI ? PARCE QUE L'EE N'EST PAS SEULEMENT L'AFFAIRE DES EDUCATEURS A L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNELS

Paroles d'acteurs

- 5 **Le sport s'engage**, par René BONNET
- 5 **L'éducation à l'environnement, c'est l'affaire de tous... et des Francas !**, par Patricia LANGOUTTE
- 6 **L'ERE, l'affaire des CEMÉA**, par Sébastien GOUDEAU
- 6 **L'Espace Mendès France : les sciences au cœur de l'environnement**, par Didier MOREAU
- 7 **L'éducation à l'environnement, est-ce aussi l'affaire de La Poste ?**, par Isabelle LOULMET
- 7 **Le Laboratoire Body Nature : envie de vendre autrement pour mieux servir la Planète**, par Olivier GUILBAUD
- 8 **Sensibilisation des salariés de Ricoh Industrie France à la biodiversité**, par l'Ariena
- 8 **Les projets collectifs de vente en circuits courts, comme moteur de changement vers plus de durabilité**, par Alexiane SPANU
- 9 **L'éducation est un droit, l'éducation à l'environnement une nécessité**, par Laurence MARCILLAUD
- 10 **Le collectif d'artistes Les Passagers du Vent : le théâtre pour imaginer le monde de demain**, par Gonzalo ORTIZ et Laura ROUZÉ

Ils l'ont fait, c'est possible

- 11 **Les acteurs de Marennes Oléron s'organisent en réseau**, par Jean-Baptiste BONNIN
- 12 **Quand l'huile de friture est un outil pédagogique...**, par Grégory GENDRE
- 13 **Un travail coopératif au service de l'EEDD : «Respectons la rivière»**, par Michel ADAM
- 14 **Comment l'école de management Paris-Tours-Poitiers s'est saisie du développement durable**, par Valérie PRÉVOST

AGIR DANS LA CONCERTATION : OU EN SOMMES-NOUS ?

Des cadres posés par des textes ou voulus politiquement

- 15 **Information, participation, concertation, gouvernance : quelques cadres officiels**, par Véronique BAUDRY
- 16 **L'espace national de concertation**, par Eugénie DEBENAIS et Véronique BAUDRY

Les originalités picto-charentaises

- 17 **Le partenariat, une tradition de longue date en Poitou-Charentes**, par Yannick BRUXELLE
- 18 **Présence de la CEDD au sein de la CPCA régionale : encore une originalité picto-charentaise !** par Yannick BRUXELLE et Michel HORTOLAN
- 19 **Le comité de pilotage EDD pour l'académie de Poitiers**, par Yannick BRUXELLE
- 20 **Des assises régionales en 2009 sous le signe de l'originalité !** par Yannick BRUXELLE
- 21 **La journée du 18 mars 2011 : un événement fédérateur autour de l'EE en région Poitou-Charentes**, par Chantal GAUDICHAU

Ce qui s'organise ailleurs

- 22 **Des espaces territoriaux naissent aux niveaux local et régional**, par Eugénie DEBENAIS et Véronique BAUDRY

ET DEMAIN EN POITOU-CHARENTES ?

- 23 **Le souhait d'un espace régional de concertation en Poitou-Charentes**
- 24 **La volonté de revisiter la Charte de qualité de l'Éducation Environnementale du GRAINE Poitou-Charentes**
- 26 **Une clarification des niveaux de partenariats à engager**
- 27 **Eduquer à l'environnement : l'affaire de tous... ENSEMBLE !**

Le GRAINE Poitou-Charentes - réseau régional d'éducation à l'environnement - est une association indépendante et ouverte, créée en 1991 par des acteurs de terrain, animateurs et enseignants de la région Poitou-Charentes.

Elle a pour objet la mise en réseau et la coordination de l'action de ses membres en Poitou-Charentes et se donne pour missions : la rencontre des acteurs, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement.

Le GRAINE Poitou-Charentes est membre du réseau Ecole et Nature.

Adhésion à l'association dont abonnement à la revue :

- * pour les particuliers : 20 €
- * pour les étudiants, sans emploi, moins de 26 ans : 10 €
- * pour les personnes morales : 45 €
- * en tant que membre de soutien : 40 € (ou plus)

Le GRAINE Poitou-Charentes étant reconnu d'intérêt général, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% de votre don.

LA LETTRE DU GRAINE est une revue annuelle de valorisation de l'éducation à l'environnement en général et des actions des membres du GRAINE Poitou-Charentes en particulier. Elle rassemble des contributions théoriques, des témoignages et des ressources. Elle s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'éducation à l'environnement. Elle est éditée et diffusée grâce au soutien de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL et de l'Europe (FEADER).

Edition et diffusion :

GRAINE Poitou-Charentes
97 bis rue Cornet
86000 Poitiers
Tél. 05 49 01 64 42
grainepec@grainepec.org
www.grainepec.org

Directrice de la publication : Nicole MARTY

Coordination : Véronique BAUDRY

Comité de rédaction : Véronique BAUDRY, Yannick BRUXELLE, Eugénie DEBENAIS, Michel HORTOLAN, Nicole MARTY.

Ont participé à ce numéro : Michel ADAM, Ariena, Véronique BAUDRY, Jean-Baptiste BONNIN, René BONNET, Yannick BRUXELLE, Eugénie DEBENAIS, Chantal GAUDICHAU, Grégory GENDRE, Sébastien GOUDEAU, Olivier GUILBAUD, Michel HORTOLAN, Isabelle LOULMET, Didier MOREAU, Gonzalo ORTIZ, Valérie PRÉVOST, Laura ROUZÉ, Alexiane SPANU, le bureau du GRAINE Poitou-Charentes.

Merci à tous !

Illustrations : Laura ROUZÉ (p. 10).

L'image de couverture «*Drops in the net*», est une oeuvre de Tichy, sous licence GPL disponible sur <http://gnome-look.org>

Tirage : 1000 exemplaires sur papier offset certifié PEFC (Programme Européen de Certification Forestière)

Téléchargeable en pdf : www.grainepec.org

Maquette et mise en page : Véronique BAUDRY, Williams MIELON

Imprimerie : Bedi Sipap, Poitiers, imprimerie Imprim'Vert

Dépôt légal : Mars 2011

ISSN 1626-3995

Les articles publiés le sont sous la responsabilité de leur auteur.

© GRAINE Poitou-Charentes, 2011. Reproduction autorisée avec accord préalable de la rédaction.

Ce numéro de notre *Lettre du GRAINE Poitou-Charentes* « Éducation à l'environnement : l'affaire de tous » est bien sûr la suite logique d'une précédente *Lettre* intitulée « Éducation à l'environnement : pour tous, partout et tout au long de la vie ». Cela n'étonnera personne puisque notre réseau associatif s'enracine et s'inscrit dans les convictions et valeurs de l'Éducation Populaire et en partage les postures éducatives.

Pourtant, compte-tenu du contexte actuel et plus précisément de l'événement d'une journée de rencontre à Poitiers le 18 mars 2011 (organisée en partenariat par le GRAINE Poitou-Charentes, la Région et la Ville de Poitiers), nous avons cru bon d'en faire un numéro spécial. Ainsi, sous une forme informative générale, avec des témoignages plus concis qu'habituellement, ce numéro s'adresse-t-il à un lectorat plus large (entreprises, syndicats, associations, collectivités, services de l'État, conseils de développement, chercheurs, enseignants, en fait... tous les acteurs de la société).

Car oui, cette « affaire de tous » s'étend bien au-delà d'un entre-nous habituel, cet entre-nous associatif conforté depuis longtemps par notre travail en réseau.

Oui, l'éducation à l'environnement est de fait l'affaire des éducateurs à l'environnement professionnels, ceux qui ont choisi d'en faire leur métier, qui ont été formés pour, qui se sont co-formés dans les réseaux et disposent de savoirs expérientiels importants qu'ils continuent de partager dans des moments de rencontre essentiels.

Sans renier leur importance, notamment comme garants d'une éducation à l'environnement de qualité, s'inscrivant dans des démarches non prosélytes, et allant au-delà d'une simple sensibilisation ou communication (vous pouvez vous référer à ce sujet à la page 63 de notre Lettre n°18, en ligne sur www.graine-pc.org), nous pensons que l'heure est à une ouverture beaucoup plus large vers des acteurs qui parfois font de l'éducation à l'environnement sans le savoir et se sentent concernés tout en ayant peur des mots .

Notre vision de l'éducation touche à la fois la construction des personnes mais aussi par le développement de l'esprit critique à la construction sociale. Ainsi l'éducation à l'environnement peut-elle être considérée comme un facteur d'innovation.

Si nous voulons voir reconnue la puissance de l'éducation à l'environnement comme facteur de changement des comportements et de responsabilisation de tout un chacun, il est important de reconnaître la valeur de ce travail en profondeur et en lenteur qu'est l'éducation.

La première partie de cette revue vise, au travers de paroles d'acteurs et de témoignages, à montrer que l'éducation à l'environnement n'est pas seulement l'affaire des éducateurs à l'environnement professionnels.

La deuxième partie insiste sur l'impérieuse nécessité d'agir dans la concertation. Beaucoup d'atouts sont là, des textes facilitateurs, certaines volontés politiques, notre savoir-faire historique en matière de partenariat, une réflexion déjà engagée...

La dernière partie « Et demain en Poitou-Charentes ? » pose la question de l'agir et des moyens organisationnels que nous sommes prêts à mettre en place au regard d'ambitions partagées à définir ensemble. Nous y évoquons l'intérêt d'un espace régional de concertation, étendu au-delà des approches scolaires, devenant le lieu de dialogue entre les différents acteurs, territoires et cadres d'action qui font l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes. Nous parlons aussi de revisiter avec d'autres la Charte de qualité de l'éducation environnementale écrite il y a bientôt 20 ans... D'autres pistes à explorer existent forcément...

Serons-nous capables, ensemble, d'identifier les moyens à développer pour gagner en concertation et en efficacité sur ce territoire du Poitou-Charentes déjà riche de toute une histoire mais qui nous semble-t-il aurait tendance, dans ce contexte de crise, à l'oublier ?

C'est, pour nous, le challenge du 18 mars !

Bonne lecture à tou-te-s

Yannick BRUXELLE,
membre du Comité de rédaction,
co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes.



Un monde associatif organisé... avec des sigles à décrypter !

Des associations d'éducation à l'environnement sont regroupées au sein du Réseau **GRAINE** Poitou-Charentes (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement)¹.



Le **GRAINE** Poitou-Charentes est membre du Réseau National École et Nature (**REN**) et en interréseau avec les autres **GRAINEs** (ou homologues) sur les autres territoires français².



Le **GRAINE** est l'un des 11 membres de la **CEDD** (Coordination Environnement et Développement Durable) structure informelle dotée de deux porte-parole. Voir article page 18.



La **CEDD** Poitou-Charentes est membre de la **CPCA** Poitou-Charentes (Conférence permanente des coordinations associatives). Le **GRAINE** représente la **CEDD** au conseil d'administration de la **CPCA**³. Voir article page 18.



De page en page, de sigle en sigle, de réseau en coordination...

Les cinq autres coordinations membres de la **CPCA** impliquées dans l'organisation des Assises régionales des acteurs associatifs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, en 2009, sont :

Le **CRAJEP** Poitou-Charentes (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) dont sont membres les Céméa (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) et les Francas qui s'expriment pages 5 et 7.



Le **CROS** (Comité régional olympique et sportif). Voir article page 5.



Le **CELAVAR** (Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale). Voir article page 8.



La **CASI** (Coordination des Associations de Solidarité Internationale).



La **CJDH** (Coordination justice droits humains).



Ces coordinations sont présentées sur le site de la **CPCA** : <http://www.cPCA-poitou-charentes.org>

¹ La liste des associations adhérentes au **GRAINE** Poitou-Charentes est disponible à l'adresse : <http://grainePC.org/spip.php?rubrique77>

² La liste complète des réseaux territoriaux est disponible sur le site d'École et Nature : <http://reseauecoleetnature.org/node/1072>

³ Voir le site de la **CPCA** Poitou-Charentes : www.cPCA-poitou-charentes.org

Le sport s'engage

René BONNET ¹

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a été le premier Comité National à prendre en compte et à décliner l'agenda 21 du sport élaboré par le Comité International Olympique (CIO) lors de la conférence mondiale sur le sport et l'environnement qui s'est tenue en juin 1999 à Rio.



Ainsi, la plateforme REACTISS du CROS et le Label citoyen «Moi je Suis Sport et Vous ?» initié par le CDOS de la Vienne sont aujourd'hui accessibles à tous les clubs et comités sur l'ensemble du territoire Régional. Ce label est une incitation et une réelle reconnaissance des actions menées par le mouvement sportif en lien avec le développement durable (notamment sur l'aspect environnemental, social et sanitaire).

L'**Agenda 21 du sport français** ² édité en 2003 témoigne donc d'une volonté du CNOSF et donc de l'ensemble des fédérations sportives qu'il regroupe et qui l'ont adopté de s'engager résolument dans la voie du développement durable.

Ce texte est extrait d'un article disponible en ligne sur le site du GRAINE.

Au niveau régional, le Comité régional olympique et sportif (CROS) et les quatre comités départementaux (CDOS) se mobilisent et mobilisent leurs adhérents sur ces préoccupations en développant leurs compétences (formation des salariés et bénévoles des CROS et CDOS à l'accompagnement de projet «développement durable»), en plaçant au cœur de leur fonctionnement quotidien ce questionnement «durable» et enfin en proposant des cadres structurants à leurs adhérents.

¹ Président d'honneur du CROS Poitou-Charentes

² **Agenda 21 du sport français**. Disponible en ligne : http://www.cnosf.org/art/297-agenda_21_du_sport_francais.html



L'éducation à l'environnement, c'est l'affaire de tous... et des Francas !

Patricia LANGOUTTE ¹

Les Francas adhèrent de longue date à cette démarche éducative qui vise à mettre en cohérence les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels du développement. Nous considérons également que la participation démocratique est le ferment de cette démarche.



L'action éducative des Francas se construit sur des pratiques auprès d'enfants et d'adolescents, mais également sur la relation des structures de loisirs à leur territoire.

Pour «le dire et le faire», les Francas (dans le cadre d'un travail collectif) ont élaboré une Charte «Vivre l'ERE² en centre de loisirs» qui accompagne les équipes des centres de loisirs dans la réalisation d'un diagnostic local, la formulation de propositions vers les décideurs locaux... Une autre initiative voit le jour actuellement : «les éco-centres, centres à être».

Notre engagement dans l'EE traverse autant notre fonctionnement quotidien, nos pratiques d'animation que nos pratiques de formation des acteurs éducatifs...

Les Francas ne sont pas des spécialistes de l'écologie, ni même de l'environnement... et nous considérons en effet que l'EE est l'affaire de tous ! Il s'agit pour nous de conscientiser la notion de responsabilité individuelle et collective dans une perspective de transformation sociale. Ce qui nous intéresse c'est notamment l'action collective.

Ce texte est extrait d'un article disponible en ligne sur le site du GRAINE.

Enfin l'EE nous amène à repenser la cohérence entre nos projets et nos pratiques, entre la vie quotidienne et l'avenir des populations... dans une perspective de co-éducation.

¹ Déléguée nationale des Francas, chargée de la région Poitou-Charentes, association membre du CRAJEP

² Education relative à l'environnement



L'ERE, l'affaire des CEMÉA

Sébastien GOUDEAU ¹

L'éducation à l'environnement l'affaire de tous ? Oui, aux CEMÉA nous défendons effectivement l'idée que l'Education Relative à l'Environnement (ERE) est bien l'affaire de tous, et pas seulement l'affaire de spécialistes.



nécessité si nous voulons donner du sens à nos formations et si nous souhaitons que les stagiaires soient acteurs de leur formation. De plus cette découverte du milieu est une étape fondamentale dans

une pédagogie de projet.

L'ERE est une préoccupation majeure des CEMÉA, et ce, depuis leur création. Deux des principes fondateurs des CEMÉA sont que «le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu» et que «notre action est menée en contact étroit avec la réalité».

Ce n'est seulement qu'après s'être «approprié» un milieu qu'un individu va exprimer des questionnements, des envies qui vont se traduire dans un projet d'activité.

Ce texte est extrait d'un article disponible en ligne sur le site du GRAINE.

Ceci implique la nécessité de la prise en compte du milieu dans toute action éducative. Ainsi, lors d'un stage de formation d'animateurs, nous vivons des démarches de découverte du milieu pour que le stage ne soit pas «hors sol», mais bien ancré dans un milieu.

¹ Sébastien GOUDEAU, enseignant détaché aux CEMÉA Poitou-Charentes, association membre du CRAJEP

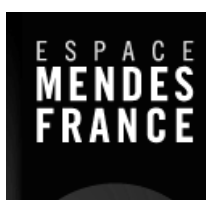
Cette découverte et cette prise en compte est une



L'Espace Mendès France : les sciences au cœur de l'environnement

Didier MOREAU ¹

En lançant en 1992 un cycle de 4 années d'expositions, d'animations et de débats autour des questions d'environnement, l'Espace Mendès France avait souhaité s'inscrire dans un processus de relation entre science et environnement. Loin d'être évident, ce lien a souvent fait l'objet d'incompréhensions. La critique des dommages faits à l'environnement a souvent occulté la place de la recherche et des sciences dans ces problématiques créant peu à peu un fossé.



région (Climats, Energie, Nutrition, Biodiversité).

Le succès public de ces manifestations a permis de mettre en place une nouvelle démarche. Au-delà d'une information des publics, que les acteurs de la culture scientifique portent depuis les années 80 en France, il s'agissait en effet de reprendre les termes du débat dans d'autres conditions.

Cette expérience met en évidence, 15 ans après, que l'éducation à l'environnement est certainement liée à une approche d'acquisition de connaissances et de comportements individuels et collectifs

mais qu'elle doit évoluer dans le sens d'une culture de la transversalité et de la complexité qui est encore trop souvent absente des approches actuelles.

Sous l'égide d'Edgar Morin en 2002 un nouveau cycle a été lancé sur 3 ans réunissant plus de 800 experts en 10 réunions thématiques donnant lieu à l'édition de 3 ouvrages sur la notion de développement durable et à la création de 4 expositions désormais en itinérance sur la

La mobilisation des compétences scientifiques et technologiques ne peut se faire sans un débat renouvelé avec l'ensemble de la société, l'éclairage scientifique est une facette des décisions publiques et politiques à venir. Dans ce sens l'éducation doit bouger et évoluer en général, sur les questions d'environnement tout autant que pour le reste des défis qui s'ouvrent devant nous.

¹ Directeur de l'Espace Mendès France, le centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de Poitou-Charentes, <http://maison-des-sciences.org>

L'éducation à l'environnement, est-ce aussi l'affaire de La Poste ?

Isabelle LOULMET ¹

Le Groupe La Poste a inscrit au cœur de sa stratégie 2008-2012 le développement responsable. La réduction des impacts de ses transports, de ses bâtiments, de sa consommation de papier se place au premier plan de sa stratégie. La volonté d'intégrer au quotidien, dans ses opérations et dans leurs interactions avec l'environnement, des préoccupations environnementales, mais aussi sociales, relève de sa responsabilité d'entreprise. Il y va de l'intérêt de l'entreprise à long terme.

Cet engagement s'illustre notamment à travers des formations pratiques dispensées à ses agents, sur leur temps de travail, qui conjuguent intérêt de l'entreprise, application dans la vie personnelle et sensibilisation au développement durable.

Que ce soit la formation à l'éco-conduite des postiers conducteurs de véhicules de service, ou le module de sensibilisation aux éco-gestes présenté dans tous les établissements Courrier, La Poste associe à des objectifs de réduction de coûts (de carburant, d'accident, d'entretien des véhicules, de consommation d'énergie et d'eau, de gestion des déchets), une volonté d'informer ses agents sur les impacts des activités du Groupe et sur les impacts de leurs propres comportements individuels.



Cette culture de l'attention à son environnement de travail, de la prise de conscience des impacts de ses comportements et de la volonté de les modifier pour en réduire l'empreinte, s'adresse aux personnes et se prolonge ainsi hors du lieu de travail.

La Poste, par là acteur de l'éducation à l'environnement, met en œuvre sa responsabilité d'entreprise au travers de ces actions concrètes auprès de ses 280 000 collaborateurs.

Pour plus d'information sur l'éco-conduite à la Poste : voir l'article plus détaillé en ligne sur le site du GRAINE.

¹ Déléguée au Développement Durable, Groupe La Poste Poitou-Charentes



Le Laboratoire Body Nature : envie de vendre autrement pour mieux servir la Planète

Olivier GUILBAUD ¹

Ou comment de manière douce et efficace on peut protéger la nature pour les générations futures en éduquant les utilisateurs d'aujourd'hui...



Créé par conviction en 1972 et développé par passion, le Laboratoire Body Nature, situé en Poitou-Charentes, est une entreprise qui fabrique des produits d'entretien, des cosmétiques, des compléments alimentaires et des huiles essentielles écologiques, et les distribue ensuite de façon innovante et alternative, grâce à la vente à domicile en réunion. Parce qu'elle nous permet d'expliquer clairement notre démarche globale et de développer une relation de confiance avec nos clients, à qui nous proposons une approche différente de la consommation,

nous y sommes restés fidèles depuis nos débuts.

Ainsi, tout en choisissant un gel douche ou une lessive pour le linge, ils prennent conscience qu'il est possible d'agir quotidiennement et facilement pour laisser une planète en bonne santé aux générations futures.

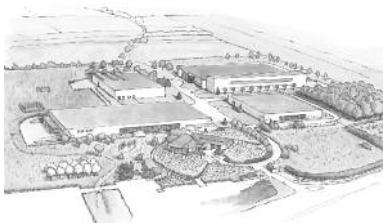
Ce texte est initialement paru dans la **Lettre du GRAINE** n°18, 2009.

¹ Président du Laboratoire Body Nature, <http://www.body-nature.fr>

Sensibilisation des salariés de Ricoh Industrie France à la biodiversité

Ariena ¹

L'entreprise Ricoh Industrie France - historiquement connue pour ses photocopieurs, et l'Ariena ¹ mettent en place un projet participatif en faveur de la biodiversité, à travers le maintien et la restauration de milieux naturels sur le site de production de Wettolsheim (Haut-Rhin).



les espèces indigènes, la qualité de l'eau et du sol, ces milieux constituent également un formidable **support pédagogique**.

Le travail de sensibilisation mené par l'Ariena permet aux salariés de s'approprier la renaturation du site, d'en percevoir les enjeux et de

reproduire ce type d'action à leur domicile.

Ce projet vise à agrémenter le cadre de vie des salariés, tout en les sensibilisant sur la notion de biodiversité.

Des milieux favorables à la faune et à la flore (haies, vergers, mare, prairies fleuries, friche, etc...) sont progressivement aménagés. S'ils permettent de préserver

Ce texte est initialement paru sur le site de l'Ariena.

¹ Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace : <http://www.ariena.org>

Les projets collectifs de vente en circuits courts, comme moteur de changement vers plus de durabilité...

Alexiane SPANU ¹

L'éducation populaire et les échanges de pratiques font partie des valeurs et des méthodes du réseau Inpact (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territorialisée).

Les initiatives de circuits courts sont également au cœur des actions des associations de ce réseau. En quoi les principes d'éducation populaire et l'échanges de pratiques favorisent le changement vers plus de durabilité ?

Zoom sur une étude menée en Bretagne sur les liens entre circuits courts et environnement ² :

Une quinzaine de producteurs se sont regroupés pour créer et faire vivre un point de vente collectif, en périphérie de Rennes. Ce groupe, accompagné par les Civam (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), est particulièrement moteur dans la réflexion pour des améliorations de production.

Nous détaillons ici un exemple d'échanges révélateurs de l'état d'esprit régnant dans ce groupe de producteurs et des avancées concrètes et pragmatiques d'une approche fondée sur l'échange de pratiques, le montage de projets en collectifs. Lors d'une réunion pour la définition d'une charte commune aux producteurs du magasin, il était question d'une liste de pratiques à proscrire. A propos du rumex, les avis étaient partagés, certains arguant qu'un traitement localisé était recevable, d'autres voulant interdire tout traitement. Cette question a fait débat et provoqué une vraie séance d'échange d'expériences, chacun proposant un conseil pour aider ceux



qui en avaient besoin à se débarrasser à la fois des rumex et du produit phytosanitaire associé.

D'une manière plus générale, l'étude menée par A. Spanu en 2008 ² montre que les

changements de pratiques en matière environnementale par le biais des circuits courts sont fortement liés aux dynamiques de groupe et à l'appartenance à des réseaux « alternatifs » de développement agricole. Une des caractéristiques de ce réseau alternatif est, justement, que chacun trouve sa place et se sente bien dans ses relations avec les autres. Ces conditions favorisent la confiance en soi, autrement que par la voie de la réussite et de la performance technique. Ces liens sont également des ressources mobilisables sur des questions concrètes. Enfin, ces liens donnent une force et une dynamique à des projets de groupe qui permettent des avancées collectives conséquentes. C'est un aspect également relevé dans une étude sur les points de vente collectifs en Rhône-Alpes.³

¹ Animatrice-formatrice à l'AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux), membre du réseau Inpact Poitou-Charentes et du CELAVAR

² Spanu A., (2008), *La vente en circuits courts par les agriculteurs favorise-t-elle l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ? Cas du bassin de consommation de Rennes*. Mémoire de fin d'étude Agrocampus Rennes. FRCIVAM Bretagne.

³ Bernard C. et al. Pratiques collectives de vente directe. In *Les circuits courts alimentaires*. Educagri Editions, 2008.

L'éducation est un droit, l'éducation à l'environnement une nécessité

Laurence MARCILLAUD¹

Dès les années 60, certains scientifiques soulignaient les pressions croissantes sur l'environnement et les risques qui en découlent. Il aura fallu plus de 40 ans pour que cette prise de conscience touche le grand public et cette démarche est souvent passée par des catastrophes qui ont mis en évidence ces risques. L'intensification des cyclones, les canicules en Australie puis en Russie sont ainsi des marqueurs incontestables du changement climatique. Les marées noires de l'Erika ou de la plate-forme pétrolière en Floride nous ont cruellement rappelé les dangers que font peser les activités industrielles sur notre écosystème Terre.

Nous subissons localement les conséquences directes et indirectes de ces phénomènes : tension sur le marché des matières premières, raréfaction des ressources. L'eau est un exemple emblématique de l'urgence à agir. Ainsi en Poitou-Charentes, nous assistons à une dégradation progressive de cette ressource tant qualitativement que quantitativement. Été après été, les assècs des rivières sont de plus en plus nombreux, amplifiant la pollution des milieux aquatiques mais également la disponibilité de la ressource en eau potable.

Nous avons une responsabilité collective face à ces problèmes qui ne trouvent des solutions qu'à travers les changements de nos comportements.

L'étape incontournable passe par la réduction de nos consommations de ressources naturelles. "La meilleure des énergies est celle qui n'est pas consommée".

Cette « éco-révolution » des attitudes doit s'appuyer sur une appropriation par chacun des problèmes environnementaux locaux et globaux générés par nos comportements et des solutions qu'il est possible de mettre en place. L'éducation à l'environnement joue ici un rôle crucial. Cette éducation doit d'adresser à tous et s'appuyer sur des exemples concrets montrant qu'il est possible d'agir.

Avec Ségolène Royal, la Région Poitou-Charentes assume un rôle d'exemplarité par la prise en compte des enjeux environnementaux dans toutes ces politiques.

Ainsi, nous agissons directement, avec par exemple la charte "Terre saine, votre commune sans pesticides" qui participe à la préservation de l'eau et de la biodiversité, par une gestion écologique des espaces verts dans les collectivités locales.

L'éducation à l'environnement, dans sa diversité et auprès de tous les publics, est un indispensable outil, un « passeur d'idées ».



La Région a initié et soutient des structures qui améliorent la connaissance et la diffusion des thèmes environnementaux (Observatoire Régional de l'Environnement (ORE), Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement Poitou-Charentes (Ifrée), GRAINE...).

Il est indispensable que les actions soient initiées à tous les niveaux, c'est pour cela que la Région propose, par exemple, aux citoyens habitants de Poitou-Charentes d'agir individuellement pour la biodiversité par des actions simples du quotidien².



¹ Conseillère Régionale de Poitou-Charentes

² Pour vous engager pour la Biodiversité aux côtés de la Région, rendez-vous sur : <http://www.poitou-charentes.fr/biodiversite/10-engagements-pour-la-biodiversite.html>

Le collectif d'artistes *Les Passagers du Vent* : le théâtre pour imaginer le monde de demain

Gonzalo ORTIZ¹ et Laura ROUZÉ²

Village, hameau, passage...

Tu te situes proche de la ville, remplie de lumière, ayant perdu ton sens originel

Avec tes entrées et sorties de silence historique éternel

Et ta nature contrôlée, rebelle...

Tes maisons, êtres dont les bouches murmurent, complices du vent

Et tes fenêtres, yeux vigilants

Nous t'imaginons en d'autres temps...

L'imagination...

Voilà ce dont nous avons besoin pour nous réinventer... Reprenant un concept de Günter Pauli³ : *«l'éducation est la pierre angulaire des défis que nous devons relever dans nos sociétés (...) mais comment pouvons-nous espérer changer nos modes de fonctionnement si nous apprenons à nos enfants les seules choses que nous savons déjà...? Il faut leur apprendre à être créatifs, tout en étant familiers des sciences de leur environnement, et ainsi cultiver leur imagination afin qu'ils puissent eux-mêmes imaginer un monde qui s'adaptera aux évolutions futures».*

Les arts permettent de cultiver cet imaginaire. Le théâtre en général, et celui du geste et de l'image⁴, en particulier, où l'improvisation est maîtresse, est capable de reprendre et de «re-crée» des histoires, de les conter afin de les rendre réelles, mélangeant l'imaginaire, la fiction et le vécu des acteurs. Initier au théâtre enfants, jeunes et adultes, c'est créer un espace d'extériorisation d'interrogations mais aussi une source d'idées, de dialogues dans la recherche commune de solutions.

C'est ce que notre collectif franco chilien Passagers du Vent se propose de faire auprès de ses publics.

Les ateliers que nous organisons s'adaptent au niveau de connaissance du public visé et laissent tout d'abord la «parole» aux participants à travers l'improvisation. Les outils pédagogiques que nous utilisons sont fabriqués à partir de matières premières naturelles et/ou recyclées qui servent de base à la transmission de concepts abordés de manière simple et ludique passant de la protection de l'environnement à la nécessité du lien social et d'une économie plus juste.



¹ Directeur artistique du collectif Les Passagers du Vent (17220 Montroy), comédien chilien formé à la technique théâtrale du geste et de l'image au Chili, collectif.passagers.du.vent@gmail.com

² Présidente du collectif Les Passagers du Vent, ancienne consultante en développement durable et dynamisation des territoires aux Nations Unies

³ Günter Pauli est le fondateur de la première usine écologique d'Europe, Ecovert. Depuis 1994, il a fondé et dirige ZERI, Zero Emission Research Institute, un Institut International de Recherches qui est un réseau global de penseurs créatifs à la recherche de solutions aux défis planétaires actuels. Il est soutenu par le PNUE, le Club de Rome, UNIDO, entre autres. La vision partagée par les membres de ZERI est de voir les résidus comme des ressources et de chercher des solutions qui utilisent les principes de la nature comme source d'inspiration. La Fondation ZERI est présente sur 4 continents et soutient des initiatives qui vont de l'éducation aux nouvelles technologies passant par la culture biologique et des nouveaux procédés industriels.

⁴ Le théâtre du geste et de l'image est un théâtre contemporain corporel et gestuel. La technique pratiquée lors des ateliers est inspirée des méthodes de Jacques Lecoq et de l'École Internationale La Mancha au Chili, dont le directeur artistique de Passagers du Vent, Gonzalo Ortiz, est issu.

Les acteurs de Marennes Oléron s'organisent en réseau

Jean-Baptiste BONNIN ¹

Dans sa charte de développement durable, dès 2004, le Pays Marennes Oléron avait mis en évidence la nécessité de créer des relations d'échange et de coopération entre les différents acteurs de l'Education à l'environnement. Associations, collectivités, établissements divers (Office National des Forêts, Conseil de développement...) travaillaient jusqu'alors isolément.

En 2009, l'association IODDE² s'est donné comme objectif de mettre en place les conditions de cette mise en réseau et a animé sa mise en place, avec l'appui du GRAINE Poitou-Charentes, du Pays, du CNARE³, des animateurs départementaux et des différentes volontés locales. C'est ainsi qu'une vingtaine d'organismes se sont retrouvés autour de la table et sur un constat partagé : nous avons tous à gagner à réfléchir aux enjeux éducatifs du développement durable, aux réponses locales les plus pertinentes, à développer des actions de plus grande envergure et pérenniser les emplois, à partager nos ressources et nos moyens de communication.

Une dizaine de réunions plénières a été organisée en à peine deux ans. Une charte fondatrice a été co-construite et signée, formalisant le fonctionnement du réseau. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les collectivités s'orientent sur ce collectif pour l'associer à la préparation et à la mise en œuvre de deux campagnes pédagogiques importantes.

La première visera à réduire la production de déchets. Chaque organisme a émis des propositions d'interventions qui sont regroupées dans un projet cohérent. Ainsi, des publics très diversifiés seront touchés par différents vecteurs, depuis la série de séquences scolaires jusqu'à la conférence grand public ou la formation de professionnels du tourisme. La campagne sera suivie sur 4 ans et évaluée sur des critères imaginés par le réseau et les connectivités commanditaires.

La seconde visera à sensibiliser les habitants et usagers du territoire à ses richesses naturelles. Côté Ile d'Oléron, 2011 sera l'année du littoral, avec dans la foulée de l'Agenda 21, bon nombre d'actions là aussi organisées en programme. Côté Marennes, c'est le marais qui concentre les enjeux cette année avec l'animation du dossier Natura 2000 et un projet de Parc National de Zone humide.



Au fil des réunions, un équilibre est toujours recherché entre les réflexions de fond et les perspectives concrètes de développement des interventions. Ainsi, la réflexion sur les critères de qualité des animations et sur la mise en place d'un centre de ressources sont des chantiers en cours.

Fragile sans doute par son manque d'expérience, ce nouveau réseau n'en est pas moins productif et plein d'espoir. Une fois consolidé et lancé sur ces programmes, il compte s'ouvrir encore plus, vers les acteurs de l'éducation populaire notamment, et ainsi démultiplier son influence au service de l'amélioration de la condition de l'éducation à l'environnement sur Marennes Oléron.



le groupe Marennes Oléron

¹ Association IODDE, membre du GRAINE Poitou-Charentes

² Ile d'Oléron Développement Durable Environnement : <http://www.iodde.org>

³ Centre National d'Appui et de Ressources en Environnement : <http://www.cnarenvironnement.org>

Ils l'ont fait, c'est possible !

Quand l'huile de friture est un outil pédagogique...

Grégory GENDRE ¹

L'association Roule ma Frite 17 est spécialisée depuis 2007 dans la récupération et dans la revalorisation des huiles de friture usagées sur le Pays Marennes Oléron. Ce déchet est selon nous un véritable outil pédagogique. Concrètement, cela signifie que nous nous servons de ce déchet pour créer de nouveaux modèles et de nouvelles filières à l'échelle d'un territoire donné.



Aujourd'hui, nous collectons l'huile usagée en porte à porte auprès de 92 adhérents professionnels du Pays Marennes Oléron (restaurants, campings, maisons de retraite, école, organisateurs de fêtes de village, etc.) puis nous la recyclons dans une station de filtration aménagée sur le site de l'éco-pôle de l'île d'Oléron construit par la Communauté de Communes dans le cadre de son Agenda 21. Nous avons réussi à obtenir l'autorisation d'utiliser cette nouvelle ressource comme additif au carburant du *P'tit Train* touristique de St Trojan. Le *P'tit Train* tourne ainsi maintenant avec 30 % d'huile et 70 % de fioul.

La preuve par l'exemple

Il s'agit ici de prouver par l'exemple qu'il est possible d'élargir le mix-énergétique local en revalorisant un déchet en circuit-court via la création d'une dynamique globale associant différents acteurs privés, publics et associatifs dans une logique d'économie circulaire. En effet, le système ne peut fonctionner que grâce à la bonne coopération de l'ensemble des acteurs concernés pour rendre tangible le concept de matière première secondaire (le déchet de l'un devient une source énergétique pour l'autre). En terme d'éducation à l'environnement, il est alors intéressant de profiter de cet exemple pour élargir le spectre sur d'autres déchets afin de réduire l'empreinte environnementale des acteurs locaux.

L'aspect légal actuellement au niveau national ne reconnaît pas l'existence de ce produit énergétique, il convient donc de travailler activement sur cette question pour changer la donne en montrant I/ que les questions de jurisprudence et de droit communautaire forment un corpus global à intégrer, II/ que la nomenclature déchet évolue naturellement vers de nouvelles pistes de revalorisation et III/ que la comptabilité carbone prend tout son sens dans une logique de circuits-courts à fort

rendements énergétiques.

Culturellement, cette approche s'oppose de manière quasi-frontale à une logique Saint-simonienne et au centralisme régalien traditionnel car il ne s'agit plus de produire de grosses unités de production

type EPR mais bien de multiplier des unités locales de revalorisation énergétique. Unité dont le fonctionnement et la gestion doivent rester dans les prérogatives d'acteurs locaux concernés par l'ensemble du dispositif (du producteur de déchet à l'utilisateur final). Ce qui permet du coup d'associer d'autres partenaires locaux naturels comme les scolaires, les centres de loisirs, etc. pour associer le jeune public à la démarche via différentes animations co-construites avec le personnel encadrant.



Roule ma Frite 17 travaille en réseau avec :

- I/ les adhérents professionnels : fourniture de l'huile et information auprès de leur clientèle,
- II/ le comité de pilotage *P'tit Train* : Ademe, Région, Valagro², Pôle des éco-industries, Communauté de communes de l'île d'Oléron,
- III/ les prestataires techniques labellisés Cofrac³ : IESPM⁴ et Creatmos⁵,
- IV/ les financeurs : Région (emploi tremplins environnements), Communauté de Communes Oléron (convention d'objectifs et de moyens), Ashoka⁶ (capital-risque pour entrepreneuriat social), Fond Feader (dossier géré par Valagro) pour les travaux d'analyses,
- V/ les partenaires industriels et prospectifs : Institut français des huiles végétales pures pour la partie filtration, Rhodia pour l'aspect méthanisation, Sita-Suez pour les solutions par gisement de déchets, Eco-Emballages pour les logiques de tri avec l'hôtellerie de plein air et Leclerc pour les ateliers mobilité.

¹ Association Roule ma Frite 17, membre du GRAINE Poitou-Charentes, <http://www.roulemafrite17.com>

² Entreprise spécialisée dans la valorisation de la biomasse, des co-produits et des déchets, Poitiers

³ Comité français d'accréditation

⁴ Institut Européen Surveillance Prédictive Machine

⁵ Contrôles REjets ATMOSphériques

⁶ Organisation internationale de promotion de l'entrepreneuriat social

Un travail coopératif au service de l'EEDD : « Respectons la rivière »

Michel ADAM ¹

Notre modeste réponse à la question posée par le GRAINE : en quoi aujourd'hui notre association se reconnaît acteur de l'éducation à l'environnement ?



Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) n'est pas une association de naturalistes professionnels ou bénévoles, seulement une joyeuse équipe d'amateurs réunis pour s'éclairer mutuellement sur leur environnement, des passionnés/es par une vallée aussi discrète que riche en trésors cachés en matière de patrimoines... menacés : orchis fragrans, vison d'Europe, chiroptères, céphalantère rose, etc.

A force de dénoncer les malheurs qui arrivent à notre petite rivière² et ses riverains (embâcles, pollutions, assecs, etc.) des adhérents se sont dit qu'il fallait aussi faire quelque chose d'éducatif. Une sorte de « plus jamais ça »...

L'idée d'une fiche pratique...

Une adhérente riveraine et nouvellement arrivée s'interrogeant sur la pertinence des actions qu'elle mène pour entretenir son bord de rivière en discute avec son voisin, pêcheur et propriétaire d'un vieux moulin. Elle en tire une dizaine de lignes de judicieux conseils. Le président mis au courant (!) reprend l'initiative au bond et lance l'idée d'une fiche « Respectons la rivière ». Le processus est lancé. Une dizaine d'adhérents/es dont une moitié de riverains propriétaires ou locataires, se mettent à enrichir la fiche via le Net, à la critiquer. L'image fait son apparition, certains n'en voient pas l'utilité, familiers qu'ils sont de l'univers du seul texte, ce qui n'est pas le cas du grand public ; le choix des mots devient important. On débat, on se « mel » la fiche dans tous les sens.

L'idée est aussi lancée de la soumettre à la technicienne de rivière du SYMBA³, puis à la responsable de la communication de la LPO, chargée du suivi de Natura 2000 sur la rivière. De version en version, une 7ème maquette voit le jour qui satisfait tout le monde.

...accessible au grand public

Nous avons essayé d'éviter les mots trop spécialisés ou les avons ajoutés en plus et non à la place de, en essayant de rester rigoureux : les herbes aquatiques (grand public) sont devenues les plantes aquatiques ce qui leur rend mieux hommage et leurs rôles multiples ont été mieux soulignés alors qu'il n'y en avait qu'un au départ. La

végétation des bords est quand même nommée ripisylve mais entre parenthèses. Tous les partenaires utiles au respect de la rivière sont valorisés. Le but est la diffusion à toutes les mairies pour leur bulletin municipal, mais aussi dans les manifestations où nous tenons des stands et sur notre site www.valleedelantenne.info.

Nous sommes plutôt contents du résultat actuel, toujours susceptible d'être enrichi. Une version en format A5 plus économe en papier est en préparation. Ce processus a été pour chacun un élargissement de ses connaissances sur la rivière. Faire pour comprendre et comprendre pour faire, soit se faire plaisir en étant utile à la vallée.

PS : l'association conçoit aussi pour chaque commune à laquelle elle rend visite, une affiche intitulée « j'aime ma commune et je la préserve », offerte aux élus et diffusée par les OT et les gîtes. Une mise en image des éléments les plus forts du patrimoine local, naturel et bâti, patiemment repérés par les groupes Herbiers, Chanvre, Lavoires, Moulins, etc.

¹ Association Antenne Nature Loisirs Patrimoine : <http://www.valleedelantenne.info>

² 48 kilomètres de cours principal mais 350 km avec affluents, sous affluents, rus et ris, soit un chevelu très dense

³ Syndicat Mixte du Bassin de l'Antenne regroupant 5 syndicats dont un en Charente et 4 en Charente-Maritime

Propriétaires, promeneurs, vous aimez la rivière.
Mais elle est très fragile.
Notre association vous donne quelques recommandations pour la respecter.

Tout au long de l'année
Les décrets préfectoraux du 17 avril 2009 (Charente) et du 21 avril 2009 (Charente-Maritime) interdisent toute utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, herbicides) à moins de 10 m des berges et le long des fossés.
Les puits, forages et pompages intenses doivent être déclarés à la mairie.

D'avril à octobre, n'intervenez pas en bordure ou dans les cours d'eau
Vous pouvez veiller sur :

- Les plantes aquatiques : Nourriture des poissons, abri des insectes, filtre de l'eau
- La végétation en surplomb (appelée épiphyte) : Abri à poissons et insectes, maintien de la berge

Ne pas les arracher

- L'écroulement de l'eau : Nécessaires à la vie de la rivière
- La propreté des eaux : Ne pas ériger de barrage. Ne pas faire de remblais ou d'empierrements. Ne jeter aucun débris, ramasser si nécessaire.
- L'équilibre de la flore : Signaler les espèces envahissantes au SYMBA

Dès octobre
Érigez les branches posant dans l'eau... si elles gênent le passage de l'eau. Élaguez les arbres qui risqueraient tomber en obstruant la rivière.
Adressez-vous à la technicienne du SYMBA avant toute intervention pour entretenir vos parcelles.
Pour vos plantations, surtout pas de peupliers à moins de 10m de la rive, ils la destabilisent ; mais des aulnes, des frênes, des saules, des érables, des châtaignes.
Un dépliant-conseil est disponible au SYMBA.

En hiver
Pluies et inondations font le nettoyage si vous n'avez pas laissé d'obstacle.

Vos contacts
SYMBA : Aline Perron tél 05 46 58 62 64 - port 06 18 68 37 84 - aline.perron@symba.fr
NATURA 2000 : Emilie Général LPO La Corderie Royale Rochefort emilie.general@lpo.fr
ANLP : 11, rue de Cognac 16370 Cherves association.anlp@laposte.net
et notre site www.valleedelantenne.info
mais aussi votre mairie, bien sûr.

Et rejoignez nous dans Antenne Nature Loisirs Patrimoine !
Grâce à notre association, vous connaissez mieux l'Antenne, son patrimoine naturel et bâti, vous participerez à nos actions en faveur de la rivière et de ses affluents.
Si nous ne conservons pas la Nature, la Nature ne nous conservera pas Yvon Fricot

Comment l'école de management Paris-Tours-Poitiers s'est saisie du développement durable

Valérie PRÉVOST¹

Depuis sa création, l'École Supérieure de Commerce et de Management Paris-Tours-Poitiers (ESCEM) oeuvre pour trouver des réponses au besoin de concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète. Les années 2000 y sont marquées par la prise en compte du développement durable.

En cohérence avec une politique citoyenne pionnière engagée au début des années 2000, l'ESCEM est en veille constante pour accompagner la Société et les Entreprises vers un monde qui pourra faire écho aux valeurs d'engagement, d'intégrité, de curiosité et d'humilité qui sont les siennes et lui permettent de cultiver sa différence et d'alimenter ses visions stratégiques pour relever les défis d'un monde en profonde mutation.

Comment l'ESCEM s'engage

Passés les temps de prise de conscience et d'appropriation, l'ESCEM a atteint un niveau de maturité suffisante dans le domaine de la Responsabilité Sociétale pour se prévaloir d'une mobilisation réelle. Elle s'est engagée à participer à la 3ème révolution industrielle que porte notre époque :

- en formant des étudiants au management et à la gestion d'un monde en mutation profonde (remise en cause des modèles économiques engagés au milieu du XIX^e siècle) au travers notamment du master ESC Tours-Poitiers qui aborde des notions telles la responsabilité sociétale associative et l'électif de culture générale (en 1ère année), puis la prise en compte des défis du DD dans la gestion d'entreprise (en 2ème année), avec une spécialisation DD en 3ème année ;
- en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique et au respect des droits de l'homme (Droits, Devoirs, Dignité de l'Homme) ;
- en sensibilisant, informant et éduquant les collaborateurs et les citoyens aux problématiques communautaires de la Responsabilité Globale ;
- en favorisant la performance globale des entreprises, collectivités... ;
- en explorant les voies de la transition vers une économie soutenable ;
- en développant une offre pédagogique innovante au rendez-vous des problématiques et actualités des organisations.

De nouvelles pratiques managériales

Au-delà des savoirs et savoir-faire du commerce, de la gestion et du management, l'ESCEM souhaite transmettre à ses étudiants un savoir-être fondamental et les former à relever les défis d'une humanité en mutation historique. C'est bien en faveur d'un renouveau sociétal que l'ESCEM persévère dans son aventure éco-responsable pour ouvrir de nouvelles voies de management et de gestion.

Forte de ses chaires en Micro Finance, en management de la RSE, en Économie Sociale & Management, et d'une autre en construction (Compétence 21) qui visera le développement des compétences durables individuelles et collectives mais aussi et surtout les compétences sociétales interactives entre les acteurs d'un même territoire, l'ESCEM dispose d'une équipe de chercheurs réputés dans leurs expertises et aguerris à la mutation sociétale et l'éthique des affaires.

Elle se dote en 2011 d'un Institut des Nouvelles Pratiques Managériales pour améliorer son offre de services et de formation aux organisations et étudiants (formation continue et formation initiale) sur l'axe de la Responsabilité globale.

Toutes les actions menées depuis 2002 à l'ESCEM sont un tremplin pour la mise en application dans son établissement de la Loi Campus Vert (article 55 de la Loi Grenelle 1 qui définit la mission de l'Enseignement Supérieur face aux défis de la stratégie nationale de développement durable).

Pour embrasser les défis sociétaux actuels

Parce que nous ne croyons pas en un monde fini et voulons croire au contraire en un monde de renaissance, nous développons notre énergie pour que se révèlent des hommes capables d'embrasser les défis sociétaux de notre époque. Nous regardons le monde avec un œil optimiste et nous réjouissons de ce que le XXI^e siècle, même dans l'urgence et la douleur nous apporte. C'est pourquoi nous considérons que la crise environnementale est une gestation entamée pour l'émergence d'une société unie et harmonieuse pour le couple terre-humain, une occasion unique et universelle pour l'homme d'offrir à son humanité le génie dont il est capable.

Ce texte est extrait d'un article disponible en ligne sur le site du GRAINE.

¹ Chargée du Développement Durable à l'ESCEM, École de management Paris-Tours-Poitiers

Information, participation, concertation, gouvernance : quelques cadres officiels

Véronique BAUDRY¹

À la fin du XXe siècle, la concertation s'est imposée progressivement comme un principe d'action publique dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement, de la gestion du territoire et, plus largement, de la gestion publique et collective des ressources.

Son développement est étroitement lié à celui du principe de participation, impulsé par la **Charte mondiale de la nature** (1982) et des conventions internationales comme la **Convention de Rio de Janeiro**² dans son article 10 (1992) et la **Convention d'Aarhus** (1998)³. Ces textes ont encouragé les gouvernements à inscrire dans la loi l'impératif de concertation. Ainsi au niveau européen et mondial des lois, des directives ou des circulaires participent à ce mouvement de prise en compte de l'environnement et de la concertation dans l'élaboration des projets⁴.

En France, au cours des années 1990-2000, des dispositions législatives inscrivent le principe de participation dans le système juridique français. La **loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement** crée la Commission nationale du débat public et reconnaît dans son article 1 «le principe de participation, selon lequel chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris à celles relatives aux substances et activités dangereuses». Ces pouvoirs sont renforcés par la **loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002**.

Les principes d'information et de participation acquièrent en 2005 une force constitutionnelle car inscrits dans l'article 7 de la **Charte de l'environnement** qui est adossée à la Constitution de 1958. De plus, pour assurer cette information, le ministère s'appuie sur des partenariats avec des associations de protection de l'environnement (la **loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux**).

Parallèlement, dans sa **Stratégie nationale de développement durable** (SNDD), la France a comme objectifs la mise en œuvre de la participation des citoyens (axe 1 de la SNDD 2003-2008) et la gouvernance (défi 3 de la SNDD 2010-2013).

Pour permettre l'entrée de représentants du monde de la protection de la nature et de l'environnement dans la troisième assemblée consultative de la République française, le Conseil économique et social est devenu le Conseil économique, social et environnemental (CESE), suite à la **réforme de la Constitution de juillet 2008** et à la promulgation de la **loi organique n° 2010-704 du**

28 juin 2010. Cette représentation socio-professionnelle élargie au niveau national est transposée au niveau de chaque collectivité territoriale régionale qui dispose aussi d'une assemblée consultative du même type, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

La **loi dite « Grenelle 2 »** portant « Engagement national pour l'environnement » est promulguée le 12 juillet 2010. Elle prévoit la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique dont le renforcement de la concertation du public en amont des projets publics et privés et des textes réglementaires nationaux.

Dans le prolongement des engagements et de la démarche du Grenelle de l'environnement, l'Etat favorise des modes de gouvernance associant les élus, les syndicats représentatifs des salariés, les entreprises et les associations notamment environnementales («gouvernance à cinq»). L'objectif est de modifier la composition d'un certain nombre d'instances consultatives nationales, régionales et locales qui ont vocation à traiter des politiques environnementales et de développement durable, en rééquilibrant les représentations des parties prenantes au Grenelle.



Si l'on peut constater un réel progrès de la concertation ces dernières années, reste à savoir ce qu'il en est de la décision. On se consulte pour seulement émettre un avis pour éclairer des décideurs ou on se consulte afin d'agir ensemble ? Une démocratie bien vivante ne saurait se contenter de la première hypothèse. Du chemin reste à parcourir.

Roland GÉRARD, co-directeur d'École et Nature, Cofondateur du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD). Coanimateur de l'Espace National de Concertation (ENC) pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

¹ Documentaliste du GRAINE Poitou-Charentes. D'après les informations disponibles sur les sites Wikipédia, Vie publique et celui de la Commission nationale du Débat Public

² Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ou Sommet de Rio. Voir les chapitres 28 et 36 et le principe 10 de l'Agenda 21 : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

³ Convention internationale sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement : http://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d%27Aarhus

⁴ Voir en ligne le détail chronologique : <http://www.debatpublic.fr/debat-public/principes.html>

L'espace national de concertation

Eugénie DEBENAIS¹ et Véronique BAUDRY²

Le 29 octobre 2009, à Caen, dans le cadre des deuxièmes Assises nationales de l'EEDD, des membres de 5 sphères d'acteurs - État, collectivités, associations, syndicats, entreprises - ont paraphé le premier document cadre faisant acte de naissance de l'Espace National de Concertation (ENC) pour l'EEDD.

L'espace national de concertation a pour objectif de **mettre en synergie les expertises et les compétences des partenaires membres**, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une démarche partagée visant à développer et à renforcer une EEDD à l'échelle nationale **et ce pour doter le citoyen et tous les acteurs, de connaissances et de compétences qui les rendront mieux à même d'œuvrer en faveur d'un développement durable**.

Dans le respect des champs de compétence et des spécificités de chacun, et en se basant sur les travaux et besoins émergeant des dynamiques territoriales de concertation, les signataires poursuivent les objectifs suivants :

- **participer** à la sensibilisation, l'information, la formation et l'éducation tout au long de la vie de toute la population en matière d'EEDD,
- **échanger** sur les objectifs et stratégies de chaque acteur dans le but de les mettre en lien et en cohérence,
- **trouver des réponses collectives** aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain,
- **organiser** des moments ou espaces de concertation et d'échanges territoriaux plus structurés et plus nombreux,
- **favoriser la mutualisation** des ressources et faciliter la circulation de l'information, entre autres avec les espaces de concertation existants au niveau des territoires,
- **suivre et évaluer** de manière continue les actions engagées dans ce cadre.

Extrait du document cadre pour un Espace National de Concertation pour l'EEDD, 2009.

Depuis cet acte de naissance, la concertation en faveur d'une stratégie nationale s'est poursuivie. Lors de la journée nationale de l'EEDD le 29 octobre 2010, l'État a notamment confirmé qu'il « appuie les activités de l'ENC et que le niveau de concertation progresse grâce à cet espace et aux travaux menés en inter-ministères³ ».

« Cet ENC est, à l'origine, une initiative du CFEEDD, mais comme tout enfant, il ne nous appartient pas. Dès sa naissance, il a été placé entre les mains de tous. C'est le projet audacieux de réunir toutes les sphères d'acteurs de l'EEDD afin de construire collectivement une stratégie nationale de l'EEDD. Cette stratégie nationale est aujourd'hui manquante en France, elle est pourtant essentielle pour mobiliser chacun au service de tous. C'est une nécessité, nous avons besoin d'un projet de société qui met l'éducation à l'environnement, l'information, la formation, la participation au cœur du développement durable. »

Thierry Lerévérend, co-président du CFEEDD, à l'ouverture de la journée EEDD de 2010.

Le 8 février 2011, les sphères d'acteurs se sont à nouveau rencontrées. Les résultats d'une consultation en ligne ont alors été présentés. Il en ressort des attentes nombreuses vis-à-vis de l'ENC : une stratégie nationale pour l'EEDD, de la coordination, la création d'une culture commune, un soutien pour les acteurs isolés, un volet international, une réelle représentation de la France. Pour 72% des contributeurs à la consultation, la première fonction de l'ENC est de poser un projet politique national de développement de l'EEDD. Viennent ensuite les deux fonctions de mise en réseau des acteurs de toutes les sphères et de mise en cohérence des actions.

« La question de savoir ce qui se passe réellement sur le terrain en termes d'EEDD et d'obtenir une certaine visibilité est

persistante. A ce propos, idée très intéressante, l'assemblée a pris l'option de relier la dynamique des assises avec la constitution de ces nouveaux savoirs nécessaires pour la conduite d'une bonne politique de développement de l'EEDD. L'idée de s'appuyer sur les ERC⁴, qui ont une connaissance fine des actions et de leur territoire, pour mieux connaître les pratiques semble partagée par les participants. La question d'une évaluation qualitative est souvent revenue. »

Roland Gérard, co-animateur de l'ENC, suite à la réunion plénière de l'ENC du 8 février 2010.

A ce jour, l'ENC est un espace de rencontre qui en est au stade de définir ses modalités de fonctionnement. Ainsi, un document repère d'objectifs et de fonctionnement est en cours de rédaction. Il constituera une annexe du document-cadre de 2009.

Les prochains temps forts en perspective pour et avec l'ENC seront :

- 2012, au niveau international, le sommet de Rio + 20
 - 2013, les 3èmes assises françaises de l'EEDD (Lyon)
 - 2015, l'accueil probable du 7ème congrès mondial de l'éducation à l'environnement en France (WEEC).
- Par ailleurs, un Espace Européen de Concertation (EEC) est en cours de création.

¹ Administratrice du GRAINE Poitou-Charentes et du réseau École et Nature

² Documentaliste du GRAINE Poitou-Charentes

³ Cf l'accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable à l'école signé entre les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Écologie en septembre 2010

⁴ Espaces régionaux de concertation, voir article page 22

Le partenariat, une tradition de longue date en Poitou-Charentes !

Yannick BRUXELLE ¹

Pour les 14èmes rencontres de l'environnement en région PACA en octobre 2002, Jean Burger (premier directeur de l'Ifrée) et moi-même (Yannick Bruxelles, au titre du rectorat de Poitiers) présentions une communication intitulée « Vingt années de dynamique partenariale autour de l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes »².

En 2002...

Nous évoquions alors un « humus fertile », celui « des hommes et des femmes, des pionniers, militants, qui dans les années 80 ont su s'appuyer sur la conviction que pour former à l'environnement il valait mieux être plusieurs et qu'il valait mieux être différents. Ce fut le début de pratiques partenariales, d'un « faire ensemble » sur le terrain autour d'actions locales permettant de mettre en relation des personnes de différents systèmes ».

Nous prenions pour exemple « la création de l'Ifrée (institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) en 1996, dans le cadre du contrat de plan État-Région, formalisée par une association au sein de laquelle se retrouvent les services de l'État (Rectorat, qui met à disposition un poste d'enseignant, IUFM qui dégage un mi-temps de maître de conférence, et DIREN qui assume la part financière de l'État), les collectivités territoriales (le Conseil Régional, principal financeur, les Conseils Généraux), les associations (GRAINE Poitou-Charentes, centres régionaux d'éducation à l'environnement), les organismes socio-professionnels (chambres consulaires) et les universités. »

Et, nous témoignions que « cette constitution a bien évidemment été un travail laborieux qui a nécessité du temps, beaucoup d'énergie, de volontés partagées, de vigilance sur des envies de pouvoir qui surgissaient, de réajustements..., mais qui nous a permis de passer de la connaissance mutuelle à suffisamment de confiance pour une reconnaissance de tous (y compris des associations, signataires au même titre que les institutions ou les collectivités) ».

10 ans plus tard...

Chacun, à partir de ce texte écrit il y a une dizaine d'années pourra se faire juge des évolutions de nos contextes, source de difficultés notamment pour les membres des associations mais aussi pour les agents de l'État.

Pourtant, cette richesse potentielle à la croisée des dynamiques de terrain et des dynamiques institutionnelles est toujours présente. De nouveaux acteurs non « pressentis » il y a 10 ans émergent, des rapprochements sont possibles entre sphères qui s'ignorent pour l'instant et restent à explorer et à construire...

Cet « art » de faire ensemble acquis avec les années, nous sommes forcément toujours capables de le développer avec sans doute toujours sous-jacent le rêve d'une société où la règle du jeu ne serait pas « Si je gagne, tu perds » mais plutôt un jeu « gagnant – gagnant ».

N'est-ce pas un beau challenge pour cette éducation à l'environnement de demain qui se doit d'être « pour tous, partout et à tous les âges de la vie » ?

¹ Co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes

² Article complet en ligne sur le site du GRAINE Poitou-Charentes : <http://graine.org/spip.php?article79>

Présence de la CEDD au sein de la CPCA régionale : encore une originalité picto-charentaise !

Yannick BRUXELLE et Michel HORTOLAN ¹

En effet, contrairement à ce qui se passe au sein de la Conférence permanente des Coordinations Associatives (CPCA) nationale où aucun groupe n'est porteur des idées et des valeurs d'une mouvance environnement et développement durable, en Poitou-Charentes nous sommes l'une des 17 coordinations membres.



place dans le cadre des politiques publiques. En Poitou-Charentes, elle milite notamment pour la formation des bénévoles associatifs⁴.

«Entre la CPCA Poitou Charentes, les collectivités territoriales et les services de l'État, les règles de partenariat sont fixées par des conventions pluri-annuelles ou par une charte d'engagements réciproques signées entre le Conseil Régional, le Conseil Économique et Social et la CPCA. Accompagner les associations, faire vivre les synergies, mutualiser au sein d'un espace identifié (communes, communautés de Pays, de communes, département, conseils de développement) les bénévoles et salariés de tous les secteurs de la vie associative, voilà le défi relevé par la CPCA Poitou Charentes depuis plusieurs années.»

Extrait du site de la CPCA Poitou-Charentes : <http://www.cPCA-poitou-charentes.org/quisomme.php>.

On voit là tout l'intérêt pour le rayonnement d'une éducation à l'environnement sur notre territoire : porter à connaissance les actions nombreuses qui se font en ce domaine et bénéficier du support d'une structure reconnue et impliquée auprès des politiques.

Notre Coordination Environnement et Développement Durable est riche de 11 associations picto-charentaises :

- Agrobio Poitou-Charentes,
- CLCV Poitou-Charentes (Consommation Logement Cadre de Vie),
- GRAINE Poitou-Charentes,
- Groupement régional des fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques,
- Ifrée (Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement),
- INPACT Poitou-Charentes (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale),
- Les amis de la Terre Poitou-Charentes,
- Poitou-Charentes Nature,
- Prom'Haies Poitou-Charentes,
- UFC-Que Choisir Charente (Union Fédérale des Consommateurs)
- UFC-Que Choisir Vienne (Union Fédérale des Consommateurs)

Les membres de la CEDD ont réalisé à deux reprises l'écriture collective d'une plate-forme à l'attention des candidats aux élections régionales². Ils s'y engagent pour :

- le développement équitable pour tous dans une région à préserver pour les générations futures,
- la défense et la préservation de l'environnement, de sa biodiversité, et de ses ressources naturelles,
- la promotion de l'idée de «biens communs de l'humanité» accordée à l'eau, aux sols, aux espaces et espèces (littorales, marines et terrestres), aux forêts et aux terres agricoles,
- l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté,
- la promotion de modes de production, de consommation et d'échanges responsables et solidaires,
- le déplacement et le transport durables,
- la lutte contre toutes les pauvretés.

La CPCA, en tant que rassemblement volontaire des mouvements associatifs organisés, a pour mission de promouvoir et valoriser le fait associatif en général³. Elle vise à développer le dialogue civique et social en participant de façon constructive aux consultations, concertations et actions mises en



¹ Respectivement co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes et administrateur du GRAINE Poitou-Charentes et président de l'Ifrée, tous deux représentants de la CEDD à la CPCA

² Plate forme 2010-2014 disponible en ligne sur les sites de Poitou-Charentes Nature ou du GRAINE

³ Les réseaux associatifs regroupés au sein de la CPCA représentent plus de 850.000 bénévoles ou adhérents, plus de 16.000 associations et plus de 23.000 emplois temps plein pour la région Poitou-Charentes

⁴ Plus d'informations sur le site de la Région Poitou-Charentes, rubrique Vivre ensemble : http://www.poitou-charentes.fr/vivre-ensemble/lien-social-et-vie-associative/soutenir-benevolat.html#p_3

AGIR DANS LA CONCERTATION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le comité de pilotage EDD pour l'académie de Poitiers

Yannick BRUXELLE ¹

Initié dès 2003 par le Rectorat, alors que l'académie de Poitiers était l'une des académies expérimentales - avant même le lancement en 2004 de la première circulaire de « généralisation de l'EEDD » en milieu scolaire² - ce comité de pilotage a pris dès son origine une forme partenariale très ouverte.

L'État, les collectivités, les associations, les agences spécialisées et même une entreprise en faisaient partie autour d'un dispositif élaboré collectivement et convenant aux vœux et contraintes de chacun : « le dossier unique ».

Au moins trois fois par an, toutes ces personnes se retrouvaient pour étudier et soutenir (financièrement, techniquement, pédagogiquement) les projets portés par les écoles et établissements de l'académie mais aussi pour débattre d'une politique concertée pour développer l'EEDD³ en milieu scolaire.

En 2009 des directives ministérielles, des contraintes administratives et des volontés politiques ont mis du sable dans ces rouages entraînant des décisions non concertées : l'Éducation Nationale supprimant ce dispositif puis la Région et l'ADEME proposant un appel à projets aux établissements. Le GRAINE, comme d'autres membres de ce comité de pilotage, a regretté ce recul du partenariat et a cherché à œuvrer pour que la confiance se restaure.

En 2010 et 2011, de nombreuses séances de travail ont eu lieu avec une volonté de rapprochement important - preuve de la force d'un tel comité constitué de personnes s'appréciant et habituées à travailler ensemble.

L'appel à projets porté par la Région et l'ADEME a reçu l'aval de l'ensemble du comité et l'Éducation Nationale a appelé tous les membres à co-construire un cahier des charges pour une « labellisation académique E3D³ » définissant trois niveaux d'établissements : engagé, confirmé ou expert.

Des leçons sont très certainement à tirer de cette expérience...

Tout d'abord, la preuve que lorsque les racines du partenariat sont solides et les habitudes de travail effectives, elles constituent une force mobilisable. Mais aussi un rappel voire une alerte : ces relations partenariales sont sans cesse à entretenir et jardiner !

¹ Co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes, membre du comité partenarial EDD pour le GRAINE

² 2004 : Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004

2007 : Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD). Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007

³ De 2004 à 2007, l'Éducation Nationale parlait d'EEDD (éducation à l'environnement pour un développement durable) ; depuis 2007 le choix a été fait de parler l'EDD (éducation au développement durable) alors que le monde associatif conserve préférentiellement le vocable EEDD ou même EE

³ E3D : établissement en démarche de développement durable

Des assises régionales en 2009 sous le signe de l'originalité !

Yannick BRUXELLE ¹

En préfiguration des 2èmes assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (octobre 2009), des assises territoriales ont été organisées dans plusieurs régions de France. En Poitou-Charentes, le choix a été fait non pas de faire des assises de l'EEDD, mais sur un mode encore plus ouvert, des assises régionales des acteurs associatifs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable.

Ainsi, ce sont 6 coordinations associatives (la CEDD, le CELAVAR, le CRAJEP, la CASI, le CROS et la CJDH²) qui ont organisé avec le soutien de la CPCA³, la journée de rencontre et de débat du 13 juin 2009, à Niort. L'objectif de la manifestation étant de créer un espace de dialogue entre l'ensemble des acteurs concernés par l'éducation.

Le groupe de travail initial de 3 coordinations s'est progressivement élargi et a travaillé à un appel commun exprimant leur souci partagé : celui de l'éducation.

Voici quelques extraits de l'Appel pour des assises régionales des acteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable en Poitou-Charentes, printemps 2009 :

Nous, acteurs associatifs dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, sommes attachés au principe d'une éducation pour tous, partout et tout au long de la vie.

Chacun avec nos spécificités, nous sommes mobilisés autour d'objectifs communs : la nécessité d'un développement équitable de tous les hommes sur une planète préservée pour les générations futures, la valorisation de modes de production et de consommation responsables et solidaires, la lutte contre toutes les pauvretés, la défense et la préservation de l'environnement, du patrimoine naturel et des ressources.

[...]

L'éducation conditionne la possibilité de construire ensemble une société soutenable. A notre échelle et par nos activités, nous contribuons à cette construction !

Or, un constat s'impose : le fait associatif évolue et nos relations avec les pouvoirs publics, les collectivités mais aussi avec nos adhérents, changent. Cela se traduit par la faible reconnaissance de notre utilité sociale, des coupes économiques nettes vers les structures d'économie sociale, la marchandisation des actions éducatives et environnementales.

En Poitou-Charentes, l'expérience du partenariat entre associations et pouvoirs publics (Etat, collectivités, institutions) est particulièrement riche et reconnue. Mais elle nécessite d'être entretenue, alimentée et élargie.

Un document synthétique⁴, *Regard sur... les Assises Régionales des acteurs de l'éducation, de l'environnement, et du développement durable en Poitou-Charentes*, rédigé par le GRAINE Poitou-Charentes, retrace cette journée et synthétise les points clés et idées fortes qui en sont ressortis. Ces « messages du Poitou-Charentes » ont été portés aux Assises Nationales de Caen⁵, du 27 au 29 octobre 2009.

¹ Co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes

² Voir l'explicitation de ces sigles en page 3

³ La Conférence Permanente des Coordinations Associatives

⁴ En ligne sur : <http://assiseeeddenpoitoucharentes.jimdo.com>

⁵ <http://assises-eedd-2009.fr>

Regard sur... les Assises Régionales des acteurs de l'Éducation, de l'Environnement, et du Développement Durable en Poitou-Charentes
Niort, le 13 juin 2009

L'appel...

La journée...

Le partenariat associatif...

Le dialogue avec les pouvoirs publics et les citoyens

Les messages des acteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable en Poitou-Charentes

AGIR DANS LA CONCERTATION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La journée du 18 mars 2011 : un événement fédérateur autour de l'Éducation à l'environnement en région Poitou-Charentes

Chantal GAUDICHAU¹

De 2002 à 2009, le GRAINE, la direction régionale de l'environnement, la Ville de Poitiers et la Région se sont associés pour organiser chaque année à Poitiers le « forum régional de l'environnement »², dans l'objectif de permettre la rencontre entre acteurs de l'environnement et grand public ainsi que de favoriser la prise de conscience des questions liées à l'environnement. En 2010, le forum n'a pas pu avoir lieu sous la forme et dans le calendrier habituels.

Pour autant, la Région, la Ville de Poitiers et le GRAINE Poitou-Charentes ont souhaité renforcer les actions qui leur sont spécifiques par une mise en dynamique. C'est pourquoi ils ont décidé de profiter de cette pause pour revoir les modalités d'un événement dont ils souhaitent tous préserver le caractère grand public. A titre transitoire, et comme étape de cette évolution, en 2011, est organisé un événement fédérateur, centré sur les questions d'éducation à l'environnement et destiné en priorité à ceux qui en sont les « prescripteurs » dans les différentes sphères de la société : les entreprises, les syndicats, les associations, les collectivités, les services de l'état, les conseils de développement, les chercheurs et les enseignants, les acteurs de la société. Le comité de pilotage de la manifestation s'est d'ailleurs élargi à des représentants de ces différents milieux³.

Les partenaires souhaitent ainsi pallier le manque d'identification dont souffre l'éducation à l'environnement, trop souvent assimilée à de l'information ou de la communication, alors qu'elle constitue un levier

essentiel des changements sociétaux recherchés.

Cet événement vise à contribuer à l'information des décideurs et prescripteurs des différentes sphères de notre société : leur faire rencontrer les acteurs de l'EE dans toute leur diversité, découvrir les réalisations, comprendre les enjeux, favoriser le débat sur le sens et l'importance de l'éducation à l'environnement dans leurs démarches. Mettre en valeur en particulier les actions visant les différents publics au-delà du jeune public, pour faire partager l'idée que l'éducation à l'environnement n'est pas réservée aux enfants mais s'adresse à tous les âges de la vie.

Il crée aussi l'occasion d'une réflexion sur l'intérêt d'un espace régional de concertation, étendu au-delà des approches scolaires, devenant le lieu de dialogue entre les différents acteurs, territoires et cadres qui font l'EE en Poitou-Charentes.

¹ Directrice du GRAINE Poitou-Charentes

² Les bilans des forums passés sont disponibles sur le site : <http://www.poitou-charentes.fr/environnement/forum/historique-forum-enviro.html>

³ L'Ecole Supérieure de Commerce et de Management de Poitiers (ESCEM), La Poste, Veille Environnement Entreprises, l'Espace Mendès France, l'Université de Poitiers, la Chambre régionale de commerce et d'Industrie, la SCOP Sunergeia, le Conseil de développement durable de Poitiers
Voir leurs contributions à ce numéro pages 6, 7 et 14.

Quelle formation citoyenne pour un changement de société ? L'éducation à l'environnement comme facteur d'innovation

Des ateliers-témoignage :

- Quand la formation professionnelle participe au rôle sociétal de l'entreprise
- Quand les collectivités et les entreprises se mobilisent ensemble...
- La prise en compte du développement durable par les agriculteurs et les artisans
- Quel accompagnement des entreprises vers la prise en compte de l'environnement ?
- Comment l'éducation contribue au lien social
- Quels partenaires pour les projets en zones rurales ?

Des ateliers-réflexion :

- Comment donner forme à un projet collectif pour l'EE en Poitou-Charentes ?
- Opportunités et contraintes des nouveaux médias et des réseaux sociaux pour l'EE
- Passer de la sensibilisation à l'action ?

Une conférence de Patrick Viveret, philosophe et essayiste : Quelle signification à la crise ? Comment la vivre ?



Vendredi
18 mars 2011
de 9h à 18h
Maison Diocésaine,
10, rue de la Trinité
Poitiers (86)

**Quelle formation
citoyenne pour
un changement
de société ?**
L'éducation à l'environnement
comme facteur d'innovation



Des espaces territoriaux naissent aux niveaux local et régional

Eugénie DEBENAIS¹ et Véronique BAUDRY²

Pour s'y retrouver :

ETC-EEDD : espace territorial de concertation en éducation à l'environnement pour un développement durable

ERC-EEDD : espace régional de concertation en éducation à l'environnement pour un développement durable

ENC-EEDD : espace national de concertation en éducation à l'environnement pour un développement durable

Des ETC-EEDD se créent et se renforcent depuis la dynamique des assises régionales de 2009, au cours desquelles le dialogue entre les différentes parties prenantes a favorisé la construction collective de stratégies territoriales de l'EEDD.

Les travaux menés dans les territoires et au niveau national se nourrissent les uns les autres. Ils sont l'aboutissement des démarches de concertation partagées partout en France, impulsées notamment par les Assises régionales et nationales de 2009. A ce jour, six ETC sont en cours de formalisation : en Ardèche, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, PACA et Rhône-Alpes.

Plusieurs territoires régionaux ont d'ores et déjà mis en place des « plates-formes », des « collectifs régionaux », des « espaces régionaux de concertation »... Cependant, l'exercice est difficile et ces espaces recouvrent des réalités diverses en termes de dynamique de concertation allant d'un simple « être là » côte à côte - déjà remarquable en lui-même compte-tenu des difficultés à se parler lorsqu'on est différents - à un réel « faire ensemble » - sans pour autant être d'accord sur tous les objectifs. Indéniablement, même s'il semble essentiel de procéder par étapes, le mouvement est en marche : pour la reconnaissance et le développement de l'éducation à l'environnement, la concertation interassociative est indispensable et le dialogue avec les pouvoirs publics et avec les entreprises aussi ! Yannick BRUXELLE, administratrice du GRAINE Poitou-Charentes³.

L'ERC-EEDD en région Rhône Alpes : une démarche exemplaire

Une convention cadre a été signée le 14 avril 2009 pour formaliser une synergie afin de poursuivre le partenariat déjà engagé. Elle a pour but de confirmer et de renforcer la collaboration et la concertation entre ses signataires, dans le domaine de l'EEDD. C'est autour du dispositif « 1000 défis pour ma planète » mis en place par l'Etat au milieu des années 1990 que les institutions et associations régionales de l'EEDD ont commencé à travailler ensemble et à partager un certain nombre de préoccupations communes. Depuis la signature de cette convention-cadre, un premier comité de pilotage s'est réuni le 23 avril 2009 pour valider un programme d'actions. Celui-ci sera mis en œuvre par le comité technique qui pourra

associer à ses travaux d'autres partenaires et d'autres acteurs. Au niveau de l'organisation et du fonctionnement, l'animation et le secrétariat de l'ERC-EEDD sont assurés par la DREAL Rhône-Alpes, le Conseil Régional et le GRAINE Rhône-Alpes de manière alternée tous les six mois.

L'ERC-EEDD en région PACA : une autre démarche pour s'inspirer

Depuis 2004, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Plateforme régionale de Concertation pour l'EEDD offre un nouvel espace de gouvernance. Elle est portée administrativement par le GRAINE PACA.

Ses objectifs sont les suivants :

- co-construire et mettre en œuvre une stratégie régionale en matière d'EEDD en identifiant et partageant les enjeux et priorités régionales,
- favoriser des temps de rencontres, d'échanges et de débats entre tous les acteurs,
- mettre en lien la Plateforme avec les dynamiques locales et les organisations nationales, méditerranéennes et européennes.

L'ETC en Ardèche : le collectif Pétale 07 aux manettes

PETALE 07 s'est créé pour organiser les 1ères Assises de l'EEDD Ardèche et être moteur d'une dynamique afin de faire avancer la question de l'EEDD, en lien avec la dynamique nationale, menée par le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) et la dynamique régionale animée par le GRAINE Rhône-Alpes. La création d'un espace départemental de concertation sur l'EEDD est en route, soutenue par les élus du territoire. Ce collectif informel, créé en mai 2009, a rassemblé 48 personnes au cours de 6 réunions de préparation et divers rendez-vous thématiques et techniques.

Les ETC-EEDD sont et seront, parmi d'autres et avec d'autres, des espaces et des lieux différents, où les acteurs pourront travailler collectivement à la mise en œuvre de solutions nécessaires au développement d'une éducation à l'environnement partout, pour tous et à tous les âges de la vie.

¹ Administratrice du GRAINE Poitou-Charentes et du réseau École et Nature

² Documentaliste du GRAINE Poitou-Charentes

³ Extrait du site du GRAINE Poitou-Charentes : <http://grainepc.org/spip.php?breve1174>

Le souhait d'un espace régional de concertation en Poitou-Charentes

Au printemps 2010, dans la perspective des élections régionales, les 11 associations ou réseaux associatifs membres de la Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD)¹ – le GRAINE étant l'un d'eux – ont formulé des propositions aux candidats. Un des 16 propositions concerne la création d'un espace régional de concertation.

Création d'un espace régional de concertation pour une éducation à l'environnement vers un développement durable pour tous, partout, tout au long de la vie

Constats et objectifs

La prise de conscience de la réalité des enjeux concerne aujourd'hui un très grand nombre de personnes et d'acteurs. Mais si nous voulons passer de la prise de conscience à l'élaboration partagée de nouveaux modèles de développement ainsi qu'à l'action quotidienne intégrée et assumée avec plaisir car choisie en toute liberté, nous avons à prendre en compte les dimensions culturelles, sociales et démocratiques.

Quand les logiques de production, de consommation et d'échanges se saisissent des enjeux environnementaux et sociaux, elles le font en utilisant des repères culturels ancrés au plus profond de notre histoire : nous exploitons les ressources humaines et naturelles et nous réparons les dégâts causés. L'enjeu est de permettre aux personnes de se saisir des changements culturels indispensables et non de les imposer au nom de l'urgence écologique.

La convention européenne d'Aarhus et la charte de l'environnement adossée à notre constitution, garantissent à la population l'accès à l'information et le droit d'être consultée dans tous les domaines concernant l'environnement. Les citoyens peuvent en cas de non respect de ces droits saisir la justice. Cependant, face à la multitude de messages, les citoyens sont très souvent démunis pour en apprécier la pertinence et pour les interpréter. L'enjeu est de permettre aux habitants de s'impliquer et de trouver le chemin de l'engagement.

C'est à l'éducation et plus particulièrement à l'éducation à l'environnement, de prendre à son compte ces changements conceptuels et de consolider ces évolutions culturelles. Une éducation qui se donne comme objectif d'accompagner la construction et la progression des personnes.

Confrontés aux enjeux, nous ne pouvons éluder la question de l'urgence. Rendre les personnes « sensibles à » afin de les amener à réagir et à construire des actions est indispensable. L'information, la communication et la formation doivent apporter les moyens de répondre à cet objectif afin qu'évoluent nos comportements et les politiques mises en œuvre. Mais ne nous leurrons pas. Sans une action éducative inscrite dans le long terme, la conquête de nouveaux modèles culturels ne concernera pas l'ensemble de la population.

Les actions de sensibilisation et d'éducation ne concernent donc pas que les enfants et les jeunes et que le cadre scolaire. Déjà, des collectivités, des entreprises, des associations, mènent des actions de nature éducative pour que les adultes agissent. Mais quels que soient les efforts consentis par les pouvoirs publics, elles sont une goutte d'eau au regard des enjeux.

L'enjeu est celui d'une éducation à l'environnement vers un développement durable pour tous, partout, tout au long de la vie.

Proposition

Créer un espace de concertation réunissant les collectivités, les services de l'Etat, les entreprises, les syndicats, les associations, afin de mettre en synergie les initiatives existantes, d'élaborer des politiques ambitieuses et coordonnées, de mobiliser des moyens financiers à la hauteur de l'enjeu.

Extrait de la Plate-forme de propositions *Environnement et Développement Durable. Une ambition : le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature - 2010-2014*, CEDD Poitou-Charentes, 2010².

¹ Agrobio Poitou-Charentes ; CLCV Poitou-Charentes ; GRAINE Poitou-Charentes ; Groupement régional des Fédérations pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques ; Ifrée ; INPACT Poitou-Charentes ; Les Amis de la Terre Poitou ; Poitou-Charentes Nature ; Prom'Haies Poitou-Charentes ; UFC Que Choisir Charente ; UFC Que Choisir Vienne

² Disponible en totalité sur le site du GRAINE : <http://www.graine.org/spip.php?breve1212>

La volonté de revisiter la Charte de qualité de l'Éducation Environnementale du GRAINE Poitou-Charentes signée en 1992

Une charte de qualité de l'éducation environnementale a été élaborée collectivement au cours de l'année 1992. Elle est depuis devenue un outil de référence pour les praticiens de l'éducation à l'environnement et de dialogue avec les diverses institutions. Elle a notamment servi lors de la création de l'Ifrée, qui l'a intégrée dans ses statuts.

Elle constitue une image de l'état de la réflexion des 36 signataires en 1992. Vingt ans après, le temps est venu de la revisiter. C'est un chantier qui s'ouvrira à l'occasion des 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes, les 10 et 11 juin 2011, en vue d'une ré-édition en 2012.

Charte de qualité de l'Éducation Environnementale du GRAINE Poitou-Charentes

Toutes les associations et structures signataires s'engagent à prendre en compte dans leurs pratiques des démarches mettant en oeuvre les articles de cette charte. Elle est actuellement signée par plus de 30 structures de Poitou-Charentes.

PRELIMINAIRE

L'Éducation environnementale doit permettre « d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la présentation et à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement ».

UNESCO 1977.

Article 1

L'Éducation Environnementale est une composante essentielle d'une éducation globale et permanente. Elle est un droit pour tous.

Article 2

L'Éducation environnementale concerne tout le champ éducatif dans les temps de scolarité ou de formation et de loisirs.

Article 3

L'Éducation Environnementale relève de la responsabilité de tous, éducateurs et éduqués dans la pluralité des points de vue et sans prosélytisme.

Article 4

L'Environnement, concept récent et évolutif, recouvre les relations d'interdépendance entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles, et les composantes naturelles du milieu.

Article 5

L'éducation environnementale, intégrant la complexité, favorise et utilise la diversité :

- des disciplines (scientifique et humaniste, etc)
- des approches (ludique, naturaliste, sensible, sensorielle, etc)
- des démarches (de découverte, expérimentale, analytique, etc)
- des outils d'analyse et de synthèse (lecture du réel, représentation en système, modélisation, etc)

Article 6

L'Éducation Environnementale nécessite l'acquisition de connaissances et contribue à leur structuration. Partant de problématiques locales et considérant la vulnérabilité des milieux, elle est en mesure de générer des propositions de solutions et des actions.

Article 7

L'Education Environnementale implique une rigueur scientifique qui intègre les incertitudes, l'évolution des savoirs et permet à chacun de forger sa propre opinion en prenant du recul par rapport aux événements et en évitant toute interprétation simpliste.

Article 8

Le concept d'environnement est indissociable de celui de citoyenneté. L'Education Environnementale cherche à développer des attitudes responsables face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences.

Article 9

L'Education Environnementale considère l'être humain dans sa globalité et son unicité. Elle s'appuie sur des méthodes faisant appel aux notions de projet, de contrat, d'implication, de plaisir, de confiance, de solidarité.

Article 10

L'Education Environnementale cherche à promouvoir les notions de citoyenneté terrestre et de développement économique durable, respectueux des équilibres écologiques.

Article 11

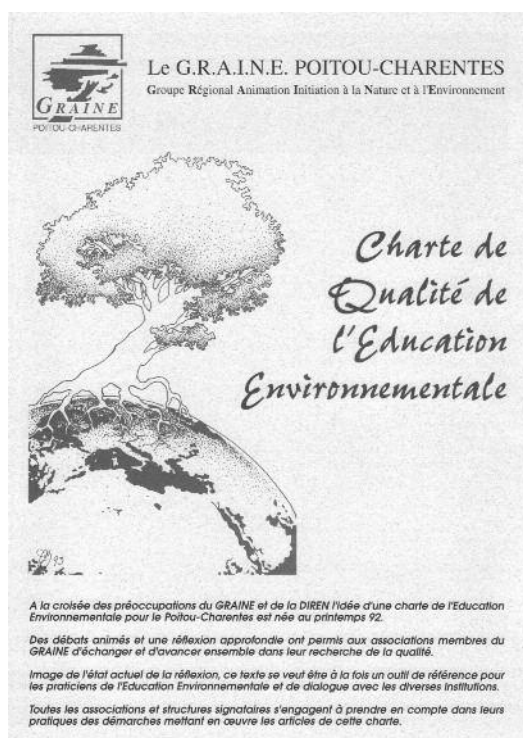
La formation des praticiens de l'éducation environnementale doit leur permettre de maîtriser des démarches actives, de concevoir des outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

Ces démarches et outils visent à l'appropriation des connaissances et des concepts permettant de mieux comprendre les enjeux et d'y faire face.

Cette formation les mettra en capacité de jouer un rôle d'initiateur, de médiateur dans la conception et la mise en oeuvre de projets respectant la complémentarité des approches et des compétences.

Les actions de formation utiliseront ces mêmes méthodes dans le cadre d'un partenariat qui visera un équilibre entre l'« éducatif » et l'« environnemental ».

Ont signé cette charte en 1992 : ADPSE, AGIEM, ARPRONAT, CEMEA, Centre de découverte PEP, Centre de plein air MJC, Charente Nature, CIM, CINEV, CPIE 17, CPIE 79, Ferme pédagogique des vallées, Foyers ruraux, FRANCAS, GODS, Idée du milieu, Le Marché vert, Léo Lagrange Jeunes, Les Tricoles, Centre de Classes de mer, Loup Garou, LPO 86, LPO 17, Maison pour tous, Marais aux oiseaux, Musée agricole des Ruralies, ODCE Charente, ORCADES, Prom'haies, Relais Nature de la Moulinette, Réseau éducation nature de la FRAPNA, Roulottes et Nature, SEPRONAS, SOS Rivières, UFCV, Vienne Nature.



Une clarification des niveaux de partenariats à engager



Quelques repères sur le partenariat pour éviter les malentendus

Derrière le mot « partenariat », quelle est la relation recherchée ?

- Une **prestation « de service »** : je te demande de travailler « pour » moi davantage qu'« avec » moi.
- Une **information mutuelle** : nous nous informons de ce que nous faisons l'un et l'autre.
- Une **consultation** : je te demande ton avis, ou ton autorisation, ou ta validation sur ce que je fais mais je ne me sens pas obligé d'en tenir compte.
- Une **concertation** : j'envisage une action et je souhaite que nous harmonisions nos idées, je suis prêt à modifier mon travail.
- Une **collaboration** : nous réalisons une tâche ensemble cependant nos motivations peuvent rester très différentes.
- Une **coopération** : nous nous engageons ensemble pour que cette action soit réussie et nous nous en sentons co-responsable (nous assumons ensemble les réussites et les échecs).
- Un **partenariat « de réciprocité »** : nous sommes engagés dans un projet à parité d'estime et nous impliquons les destinataires de notre action.
- Un **partenariat « apprenant »** : nous avons le souci d'apprendre ensemble d'une situation originale et constituons une « communauté d'apprentissage ».
- Une **fusion** : nous ne distinguons plus nos spécificités, nos identités se confondent.

Yannick BRUXELLE, co-présidente du GRAINE Poitou-Charentes

Ce texte est initialement paru dans *Associations et entreprises : regards croisés sur le partenariat. Une recherche-action menée dans le contexte de l'éducation à l'environnement*. Par Yannick BRUXELLE, Pierre FELTZ et Véronique LAPOSTOLLE. Editions Ecole et nature, 2009.

Pour nous, au GRAINE Poitou-Charentes, le partenariat idéal débute au niveau de la concertation et vise à la collaboration et à la coopération.

Toutefois, la prestation de service peut être une première étape et un tremplin susceptible d'amener un partenariat plus riche.

Eduquer à l'environnement :

l'affaire de tous... ENSEMBLE !

Nous espérons, par ce recueil d'écrits, avoir atteint plusieurs objectifs :

- rendre plus lisible la diversité des acteurs et la multiplicité des cadres qui aujourd'hui peuvent revendiquer leur proximité avec l'éducation à l'environnement vers un développement durable,
- prendre nous-mêmes conscience, en tant que réseau régional, de la multiplication de ces cadres pour accueillir et soutenir les actions des structures et réseaux oeuvrant pour l'EEDD,
- nous confronter et nous enrichir mutuellement avec les porteurs de projets, leurs points de vue et leur légitimité,
- rappeler à quel point l'histoire de l'EEDD en Poitou-Charentes a été remarquable en son temps, marquée par un haut niveau de partenariat, des façons de faire ensemble qu'il y a urgence aujourd'hui à préserver, renforcer et diversifier !
- faire connaître les organisations qui se mettent maintenant en place au niveau national et dans d'autres régions, au bénéfice d'une EEDD plurielle et de qualité : des espaces territoriaux de concertation définis par ceux qui s'y investissent parce qu'ils y voient un levier à leurs actions collectives.

Nous souhaitons que l'ensemble de ces éléments et l'état des lieux qui en résulte puissent servir de terreau à une nouvelle dynamique régionale en construction. ***Si l'EEDD est bien l'affaire de tous, et pas seulement l'affaire de spécialistes, il reste à construire une cohérence entre ses acteurs, à rassembler les volontés nombreuses mais dispersées, afin de définir une organisation et des moyens pour faire ensemble dans la pérennité.***

C'est un chantier passionnant qui s'ouvre pour les années à venir, dans lequel le GRAINE, en tant que réseau régional, s'engagera avec énergie.

Pour aboutir, ce chantier doit être mené collectivement.

C'est ensemble qu'il nous faut inventer un cadre de concertation, de coopération et de partenariat entre institutions et société civile – respectant la légitimité de chacun – qui donne à l'EEDD la force dont elle a besoin, au bénéfice des changements sociétaux que nous recherchons tous !

L'avenir nous dira dans quelle mesure cette ***Lettre*** spéciale aura pu constituer une pierre dans cette ambitieuse construction collective.

Le bureau du GRAINE Poitou-Charentes



La LETTRE DU GRAINE

La revue d'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes



Une production annuelle collective écrite par des auteurs très divers et offrant au lecteur des regards pluriels sur l'éducation à l'environnement.

Des contributions théoriques, des témoignages et des ressources.

La revue est envoyée aux adhérents du GRAINE Poitou-Charentes

Numéros disponibles, en ligne sur www.grainepc.org

ou sur demande - contre une enveloppe timbrée pour 250 g à votre adresse - à :
GRAINE Poitou-Charentes - 97 bis rue Cornet - 86 000 POITIERS - Tél : 05 49 01 64 42

n°13 : Les outils pédagogiques (2000)

n°14 : L'écriture (2002)

n°15 : Éducation à l'environnement et développement durable (2005) *(disponible uniquement en téléchargement)*

n°16 : EE... EEDD, où en sommes-nous en Poitou-Charentes ? (2007)

n°17 : La participation : regards, démarches, pratiques en éducation à l'environnement (2008)

n°18 : Éducation à l'environnement pour tous, partout, tout au long de la vie (2009)

n°19 : Jouer et éduquer à l'environnement : repères et controverses (2010) *(disponible uniquement en téléchargement)*

n° spécial mars 2011 : Éduquer à l'environnement : l'affaire de tous (2011)



Le GRAINE Poitou-Charentes - réseau régional d'éducation à l'environnement - est une association indépendante et ouverte, créée en 1991 par des acteurs de terrain, animateurs et enseignants de la région Poitou-Charentes.

Elle a pour objet la mise en réseau et la coordination de l'action de ses membres en Poitou-Charentes et se donne pour missions : la rencontre des acteurs, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement.

Adhésion à l'association dont abonnement à la revue (1 numéro par an) :

- * pour les particuliers : 20 €
- * pour les étudiants, sans emploi, moins de 26 ans : 10 €
- * pour les personnes morales : 45 €
- * en tant que membre de soutien : 40 € (ou plus)

Le GRAINE Poitou-Charentes étant reconnu d'intérêt général, les adhérents bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% de leur adhésion.

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site du GRAINE : www.grainepc.org



GRAINE Poitou-Charentes - 97 bis rue Cornet - 86000 POITIERS

Tél : 05-49-01-64-42 - Email : grainepc@grainepc.org

Association membre du réseau national Ecole et Nature

Association agréée Jeunesse et Sport et Éducation Nationale

Revue imprimée avec le soutien financier de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL Poitou-Charentes et de l'Europe, sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales et dans le respect de l'écocertification Imprim'Vert.

Imprimerie Bedi Sipap, Poitiers.

